

Après la très grande ampleur de la manifestation du 18 mars qui a réuni 1,5 million de personnes dans toute la France, et devant l'obstination du gouvernement, les organisations syndicales d'étudiants, de lycéens et de salariés des Hauts de Seine appellent de façon solennelle le premier ministre à sortir de l'impasse dans laquelle il s'est mis. Il doit retirer le CPE. Ce retrait permettrait l'ouverture de négociations pour l'emploi et l'avenir des jeunes et de tous les salariés.

Pour tous nous revendiquons :

- Le droit à un emploi stable en CDI,
- Le droit de pouvoir accéder au logement grâce à un salaire pérenne,
- Le droit à l'égalité de traitement pour tous sans discriminations,
- Le droit de tout salarié à la dignité.

**Avec le CPE et le CNE,
des salariés jetables**

Le CPE est une régression du droit social qui, en précarisant les jeunes, vise tous les salariés. Avec le CPE et le CNE, le gouvernement généralise la précarité au mépris du Code du Travail. En revenant sur un droit existant depuis plus d'un siècle et en violation du droit international, il veut introduire le licenciement sans motif.

La flexibilité n'a jamais fait baisser le chômage.

Le CPE et le CNE ne suppriment aucun des contrats précaires existants. Ils s'y rajoutent.

Avec l'entrée en vigueur du CNE et du CPE, c'est l'existence du CDI qui est remise en cause à court terme.

Salariés, étudiants, lycéens **Tous Ensemble**

mardi 28 mars
à la manifestation

**Place d'Italie
à 14h30**

à l'appel de :

**CFDT 92, CGT 92, FSU 92, Solidaires 92,
UNSA 92,**

Coordination étudiante Nanterre Paris X

**Pour le retrait
du CPE, du CNE**

**et de la loi sur
« l'égalité
des chances »**